FIDAREX

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Actiparc Marseille Est,
13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

391 093 879 R.C.S MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 22 JANVIER 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,
Le VINGT DEUX JANVIER,
A ONZE HEURES TRENTE,

Mme Dominique COLLET, ayant pour nom d'usage **D'ONOFRIO**,
Demeurant au 136 Avenue de la Panouse, 13009 MARSEILLE,
Présidente Associée Unique de la société FIDAREX,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Mme Dominique COLLET ép. D'ONOFRIO de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

- La Société **ALEANA**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est rue de la Vallée Verte, 13011 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 993 896 406, représentée par Mme Corinne FARINA, Gérante.

Mme Corinne FARINA, au nom de la Société ALEANA qu'elle représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour elle-même et pour sa société, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Mme Dominique COLLET ép. D'ONOFRIO
Présidente démissionnaire
« Lu et approuvé »

Lu & approuvé

La Société ALEANA
Représentée par sa Gérante
Mme Corinne FARINA
« Déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées »

Déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

CF